

A la vue des résultats acquis, et afin d'atteindre ceux que nous poursuivons, n'est-ce pas l'heure de se demander, s'il ne convient pas d'abattre les barrières qui séparent nos provinces ? N'est-il pas temps de donner champ libre à une saine concurrence ?

Pourquoi restreindre plus longtemps le cours des légitimes aspirations de notre jeunesse studieuse ? Nos écoles de médecine ne sont-elles pas lasses des restrictions imposées à la liberté professionnelle de leurs élèves ?

Les bureaux de médecine ne sont-ils pas humiliés du peu de portée des titres qu'ils confèrent ?

Oui, sans doute. La preuve en est que la majorité des provinces du Canada a signé les préliminaires d'une entente interprovinciale de pratique.

Notre grande province-sœur, Ontario, semblait vouloir rester sur le seuil, mais elle était arrêtée, non par mauvais vouloir, mais par des considérations de législation spéciale dont elle seule était juge.

Aujourd'hui elle fait la preuve de ses excellentes dispositions ; le Conseil Médical de cette province a délégué ici, un comité d'hommes distingués prêts, je n'en doute pas, à cimenter l'union de la profession médicale Canadienne.

Messieurs, avant de conclure. Je voudrais attirer l'attention du comité d'enregistrement interprovincial, sur l'insuffisance de préparation des candidats à l'étude de la médecine. En général, les aspirants répondent assez bien aux questions de langue, d'histoire, de géographie et autres, mais ils sont faibles en physique, en chimie et en histoire naturelle. Pourquoi ces matières ne seraient-elles pas l'objet d'un examen à portée absolument pratique et cela pour tous les candidats ? Cette conduite faciliterait éminemment la tâche de l'élève et celle du professeur. Vous savez combien il est pénible d'enseigner à un élève insuffisamment préparé.

En France, un bachelier n'est admis à l'étude de la médecine, qu'après avoir passé un an à la Faculté des sciences physiques, chimiques et naturelles et subi des examens sur ces matières si éminemment pertinentes comme éléments de préparation à l'étude des sciences médicales. Sans aller aussi loin, pour le moment, sachons profiter des leçons de l'expérience et facilitons à nos étudiants la tâche noble mais si ardue qu'ils entreprennent.

Messieurs, ce qui, jusqu'aujourd'hui, a empêché un grand nombre de médecins de travailler énergiquement à l'adoption